

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRODUIT : ARZIL 300T

1. Composition/ informations sur les composants

Preparation

Nature chimique : Mélange à base de polydiméthylsiloxanes et de silice.

Composants contribuant aux dangers : Néant.

2. Identification des dangers

PRINCIPAUX DANGERS :

Effets néfastes sur la santé : Légèrement irritant pour les yeux

Effets sur l'environnement : Ne présente pas de risque particulier pour l'environnement, sous réserve de respecter les recommandations du § 13 relatives à l'élimination ainsi que les prescriptions réglementaires nationales ou locales pouvant s'appliquer.

Dangers physiques et chimiques : Liquide combustible.

Risques spécifiques : Ce produit n'est pas classé comme « préparation dangereuse » selon les critères CEE.

3. Premiers secours

Inhalation : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air.
Consulter éventuellement un médecin.

Contact avec la peau : Eliminer au maximum par essuyage (chiffon absorbant propre et doux).
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse.

Contact avec les yeux : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées.

En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion : Consulter éventuellement un médecin

4. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction :

-**Appropriés** : Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone (CO₂) ;

-**Déconseillés** : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.

Dangers spécifiques : Liquide combustible.

Lors de la combustion : dégagement de gaz toxiques et très inflammables (danger d'explosion). Dégagement de poussières dangereuses.

Méthodes particulières d'intervention : refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur.

Protection des intervenants : appareil de protection respiratoire isolant autonome.

5. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Equipement individuel :

- Lunettes de protections
- Redresser les emballages endommagés (fuite en haut) pour stopper l'écoulement du liquide.

Précautions pour la protection de l'environnement : produit ne présentant pas de risque particulier pour l'environnement.

Méthode de nettoyage :

- Récupération : recueillir le produit dans un récipient de secours
 - Convenablement étiqueté
 - Muni d'une fermeture.
 - Conserver le produit récupéré pour élimination ultérieure.
- Neutralisation : Absorber le liquide non récupérable avec :
 - Du sable sec ou un absorbant sec inerte.
- Nettoyage/décontamination : Décontamination et lavage des sols avec un solvant autoémulsionnable approprié. Puis laver à grande eau.
- Elimination : Faire incinérer les matières imprégnées en installation autorisée.

6. Manipulation et stockage

Manipulation

Mesures technique : Ne nécessite pas de mesure technique spécifique ou particulière.

Conseils d'utilisation : Respecter les conditions d'emploi (se référer à la notice technique). Travailler à l'extérieur ou dans local bien ventilé. Avant utilisation, consulter le fiche de données de sécurité du catalyseur utilisé, et respecter les règles générales de sécurité et d'hygiène industrielle.

Stockage :

Mesures techniques : Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou particulières.

Conditions de stockages :

Recommandées : Stable dans les conditions normales de stockage.

Matières incompatibles : Oxydants puissants.

Conditions d'emballage : Fûts acier épikoté. Seaux/Boîte polypropylène (Suremballage carton).

Matériaux d'emballage :

Recommandées : Aciers revêtus. Matières plastiques (Polyéthylène, polypropylène).

7. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle.

Mesures d'ordre technique : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Valeurs limites (France) : Ethanol : VME : 1900 mg/m³ (1000ppm).

Valeurs limites (USA/ACGIH) : Ethanol : TLV (TWA) = 1880/m³ (1000 ppm).

Procédures de surveillance : Contrôle et mesure de l'exposition individuelle.

Equipement de protection individuelle :

Protection des yeux : Lunette de sécurité.

Moyens collectifs d'urgence : Fontaine oculaire.

8. Propriétés physiques et chimiques.

Aspect :

Etat physique : Liquide.

Forme : Visqueux.

Couleur : Blanc.

Odeur : Infime.

pH : Non applicable.

Températures caractéristiques :

Température de décomposition : > 200°C.

Caractéristiques d'inflammabilité :

Point d'éclair : > 200°C (Coupe fermée, selon norme AFNOR T60103).

Température d'auto-inflammation : > 400°C (Température d'inflammation spontanée).

Propriétés comburantes : Non comburant selon les critères CEE.

Masse volumique : environ 1240 kg/m³ à 25°C.

Solubilité :

Dans l'eau : Pratiquement insoluble.

Dans les solvants organiques : Très peu soluble dans : Acétone, alcool (Ethanol).

Dispersable (Solubilisation partielle) dans :

Ether diéthylique.

Hydrocarbures aliphatiques

Hydrocarbures aromatiques (Toluène, xylène).

Solvants chlorés.

Viscosité dynamique : environ 30 Pa.s, à 25° C.

9. Stabilité et réactivité.

Stabilité : Stable à température ambiante.

Réactions dangereuses : Matières à éviter.

Réagit avec : Oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux : Au contact du catalyseur, libère pendant la période de vulcanisation (24 h) des vapeurs inflammables qui peuvent créer des dangers d'incendie ou d'explosion : Ethanol - Quantité potentiellement libérable : 1% en poids du mélange.

Par combustion, forme : (Oxydes de carbone – CO + CO₂). (Silice).

10 . Informations toxicologiques.

Toxicité aiguë : DL 50 pc (Rat) : > 2000 mg/kg DL 0 po (Rat) : > 5000 mg/kg (Travaux RP non publiés). (Résultats obtenus sur un produit similaire).

Effets locaux : Peut provoquer une irritation légère et passagère des muqueuses oculaires.

11 . Informations écologiques.

Mobilité : Précipitation : un peu soluble, sédimentant facilement.

Compartiment cible du produit : Compartiment cible ultime du produit SOL et SEDIMENTS.

Dégradabilité : Biodégradabilité aérobie ultime : Partie silicone : Non biodégradable. Partie minérale non dégradable.

Persistance : Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration : Non bioaccumulable.

12 . Considérations relatives à l'élimination.

Résidus du produit :

Interdictions : Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Destruction/Élimination : Éliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets.

Emballages souillés : Décontamination/ Nettoyage : Egouttage soigneux, rinçage avec un solvant approprié. Récupérer et incinérer le solvant de rinçage en installation autorisée. Confier les emballages soigneusement décontaminés à un récupérateur autorisé. Confier les emballages cartons à un récupérateur autorisé.

Remarque : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination le concernant.

13 . Informations relatives au transport.

Réglementations internationales :

Voies terrestres : Rail/Route (RID/ADR) : Non réglementé.

Voie maritime (OMI/IMDG) : Non réglementé.

Voie aérienne (OACI/IATA) : Non Réglementé.

Autres réglementations : France : Rail/Route (RID/ADR) : Non réglementé.

Remarque : Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais compte-rendu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.

14 . Informations réglementaires.

Etiquetage : Réglementations CEE : Etiquetage obligatoire des préparations dangereuses (Auto-classification) : non concerné.

Note : Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions internationales, nationale ou locales pouvant s'appliquer.

15 . Autres Informations.

Types d'utilisations : Utilisations recommandées : (Pour plus de détails, se reporter à la fiche technique). Moulages de pièces et articles divers.

Numéros d'enregistrement : Les polymères ne sont pas concernées par l'inventaire EINECS.

Les monomères correspondants sont inscrits dans l'inventaire EINECS.

Tous les autres composants de cette préparation sont inscrits dans l'inventaire EINECS.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation, mais ne les remplace pas.

Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées à simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive.

Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.